



# Traitement et valorisation de vos déchets

## EDITO /

Dans un contexte où l'environnement constitue un réel enjeu de société, la gestion durable de nos déchets engage, aujourd'hui, notre responsabilité à tous.

Agir par nos choix de consommation, changer nos habitudes, en compostant, en triant, en jetant moins et mieux sont autant de gestes qui permettent de réduire, valoriser nos déchets et préserver nos ressources en matière première et en énergie.

Le Syndicat des Cramades et les 9 Communautés de communes qui la composent, agissent au quotidien pour vous permettre de jeter moins et de mieux trier. Nous veillons ensemble à un traitement responsable de nos déchets sur des installations désormais mises aux normes : 4 millions d'euros HT ont été investis sur le site des Cramades pour cela. Ces investissements sont nécessaires, d'une part pour assurer l'équilibre de nos écosystèmes mais aussi pour maîtriser les coûts de traitement que nous supportons tous.

En 2012, nous poursuivons nos efforts par la mise en place d'un service de collecte des boues d'assainissement et des déchets verts, et leur valorisation avec la production d'un compost normé et sécurisé utilisable par les agriculteurs.

Nous mettrons aussi en œuvre notre programme local de réduction des déchets, pour atteindre l'objectif de diminution de 7% des déchets produits, fixé par le Grenelle de l'environnement.

Notre programme pour cette année est ambitieux parce que, comme vous, nous avons le devoir de préserver notre patrimoine naturel.

Les élus du Syndicat se joignent à moi pour vous adresser leurs vœux les plus chaleureux.

Le Président  
Pierre JARLIER



# Un nouveau site Internet

Le nouveau site Internet du Syndicat des Cramades est en ligne.



Venez découvrir le parcours de vos déchets et la seconde vie des déchets recyclables, jouer et tester vos connaissances sur les consignes de tri, découvrir la vie dans votre composteur, tester et partager des astuces pour mieux conserver vos aliments, cuisiner vos restes de frigos, réduire vos déchets et protéger l'environnement.

>>> [www.syndicatdescramades.fr](http://www.syndicatdescramades.fr)

## Actualité du syndicat

### TOUR DE FRANCE/MONDOVELO

2 opérations ont été menées pour maîtriser les déchets produits : Kits repas biodégradable



80 kilos de barquettes biodégradables et couverts en bois utilisés par les entreprises locales pour servir les repas ont été récupérés puis compostés.

Emballages de sandwiches réduits : Trois boulangeries de Saint-Flour ont supprimé les films plastiques entourant les sandwiches et ont utilisé des sachets en papier sans fenêtre plastique pour permettre leur recyclage.



### LA FESTA DEL PAÏS JOUE AUSSI LA CARTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Lors de la Festa del País, Monsieur Cazanave, Toque d'Auvergne, s'est prêté à l'expérimentation de la cuisine de plats préparés à partir de « restes du frigo ».

Le Syndicat des Cramades a souhaité ainsi sensibiliser les habitants du territoire au gaspillage alimentaire. Habitants et touristes ont été nombreux à venir trouver sur le stand du Syndicat des recettes faciles pour utiliser les restes du frigo comme le pain perdu ou la soupe aux fanes de radis.



### CLUB DU 3<sup>È</sup> AGE DE CHALINARGUES

Le Syndicat des Cramades ouvre régulièrement les portes de ses installations de traitement de déchets aux habitants du territoire. Le club du 3<sup>è</sup> âge de Chalinargues s'est rendu sur le site afin de mieux comprendre ce que deviennent nos déchets et leurs filières de traitement dans le Nord-Est Cantal.

### SILENCE, ON TOURNE !



ont réalisé un film sur la réduction des déchets. Grâce au partenariat avec Christophe Bedrossian de l'association Soleil Devant, les élèves se sont initiés au

plaisir du tournage après avoir élaboré des scénarii autour des idées reçues sur le thème de la réduction des déchets et du compostage.

### LE TRI C'EST PLUS MARRANT EN CHANTANT



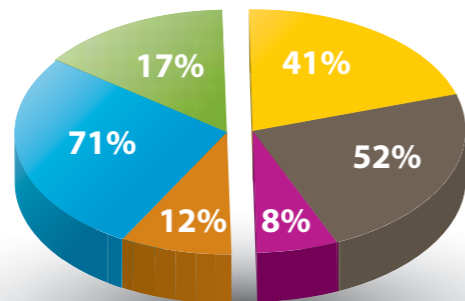
Le Syndicat des Cramades a mené à bien un projet intitulé « le tri c'est plus marrant en chantant » avec l'école de Neussargues. Les classes de CM1 et CM2 ont appris à trier les déchets recyclables notamment le verre en composant une chanson intitulée « C'est ça le tri ». Ce projet a été mené en partenariat avec l'école de Neussargues, l'inspection de l'éducation nationale et l'école de musique intercommunale du pays de Murat.

## Recettes / Dépenses

En 2010, le budget dépenses du Syndicat était de 1 940 000 €, en hausse par rapport au budget de 2009.

Cette augmentation est liée aux investissements réalisés en 2010 sur le centre d'enfouissement : la station de traitement des lixiviats, la collecte des biogaz, le nouveau compacteur.

**RECETTES**  
 Revente matériaux  
 Vient en déduction des dépenses liées au centre de tri  
 Participation habitants  
 Aides diverses



**DÉPENSES**  
 Centre de tri  
 Centre d'enfouissement technique  
 Prévention Communication

→ Un tri quantitatif et qualitatif permet d'augmenter les ventes de matériaux aux repreneurs et ainsi de limiter le coût de traitement des déchets.

# Enfouissement



L'enfouissement est une des techniques de traitement des ordures ménagères. Aux Cramades, ces déchets sont déposés dans un casier étanche dont la durée de vie est estimée à moins de 20 ans. Son exploitation nécessite des investissements lourds et indispensables, afin de limiter les nuisances et de protéger l'environnement.

Le casier de stockage des ordures ménagères après 2 ans d'exploitation.

## Valorisation et traitement des déchets ultimes

### Travaux de rehausse du premier casier

Le casier mis en service en juillet 2009 d'une hauteur de 7 mètres sur une surface de 8000m<sup>2</sup> atteindra sa capacité maximale de stockage en juillet 2012. Des travaux de rehausse des flans et d'étanchéité des parois doivent être réalisés au 1er trimestre 2012 afin de permettre la poursuite de l'exploitation du site sur une nouvelle hauteur de 7 mètres.

### Le biogaz : une véritable source d'énergie

**?** Biogaz : Le biogaz est un gaz issu de la fermentation des déchets fermentescibles déposés dans le casier

#### OBJECTIF DOUBLE DU PROJET DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

- 1/ récupérer l'énergie produite
- 2/ limiter la hausse des coûts de traitement

**1 habitant :  
 305 kg d'ordures  
 ménagères  
 résiduelles par an**

**Taxe générale sur les activités polluantes :** 20 € / tonne en 2011 pour 30 € / tonne en 2012 puis 40 € en 2015 sauf pour les sites qui valorisent le biogaz.

**ÉTAT D'AVANCEMENT DU DOSSIER :**  
 étude de faisabilité en cours par ERDF  
 Coût estimatif : 800 000 € HT

TONNAGES D'OMR (ORDURES MÉNAGÈRES ET REFUS DE TRI) PRODUITS CHAQUE ANNÉE PAR HABITANT SUR LE TERRITOIRE :	
> 2007	336
> 2008	323
> 2009	313
> 2010	305



Torchère en service pour brûler le biogaz et limiter les odeurs

## Acquisition d'un nouveau compacteur à déchets

Jeudi 17 août, le nouveau compacteur à déchets du Syndicat des Cramades a été livré au CET. D'un montant de 425 000 € HT, ce nouveau matériel permettra d'une part de limiter les envols, et d'autre part de mieux tasser les déchets enfouis et ainsi d'accroître la durée de vie du casier.



# Enfouissement

## La station de traitement des lixiviats

### Une technologie de pointe au service de l'environnement

Les déchets enfouis produisent sous l'action conjuguée de l'eau de pluie et de leur fermentation des jus, appelés lixiviats, chargés en polluants organiques, minéraux et métalliques. Il est nécessaire de les traiter afin de limiter leur impact sur le milieu naturel. Une station de traitement de ces jus a été installée au mois de juin. Une technologie pointue nécessaire à la protection de notre environnement.

**?** **Lixiviats** : jus issus de la fermentation des déchets

#### POURQUOI TRAITER LES LIXIVIATS ?

**Limiter l'impact environnemental** lié au rejet des lixiviats dans le milieu naturel.

**Respecter les valeurs de rejets réglementaires** notamment en matière de pH, carbone organique total, demande chimique en oxygène, ammonium, phosphore et métaux. Des analyses sont réalisées aux différentes étapes du traitement pour vérifier l'efficacité des procédés.

#### QUEL PROCÉDÉ DE TRAITEMENT ?

Le Procédé de traitement se résume en 4 points :

- 1 Une lagune où sont collectés les lixiviats à traiter,
- 2 Une unité de traitement de type Réacteur biologique constituant la phase biologique qui permet de dégrader les pollutions organiques et azotées et de piéger certains éléments minéraux (les substances métalliques en particulier),
- 3 Une unité d'ultrafiltration en sortie de biologie qui permet de séparer l'eau traitée et les boues,
- 4 Un traitement de finition par absorption sur charbon actif qui permet de piéger la pollution résiduelle.

#### QUEL IMPACT POSITIF SUR NOTRE ENVIRONNEMENT ?

Les jus deviennent en sortie de traitement des « eaux » pouvant être rejetées dans la nature en toute sécurité. Le Syndicat des Cramades contribue ainsi à préserver le bon état écologique des eaux autour du site.



**Constructeur :**  
Entreprise OVIVE  
**Coût de l'opération :**  
535 000 € HT

**3 200 000 € HT de travaux ont été réalisés pour la construction du site d'enfouissement des Cramades. A échéance mi 2012, ce sont 5 108 000 € qui auront été investis.**

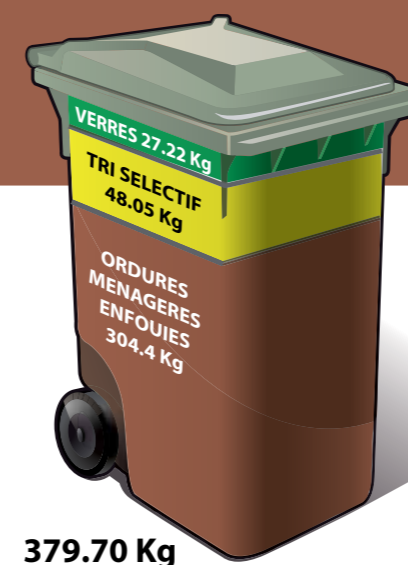
Ces dépenses sont incontournables pour respecter les normes d'exploitation du casier, augmenter sa durée de vie et assurer une meilleure protection de l'environnement. Elles représentent la part la plus importante des charges liées au traitement de l'ensemble des déchets.

# Les déchets à la loupe

Le Syndicat des Cramades a investis 6 463 000 € pour le traitement des déchets, dont 5 108 000 € HT pour le centre d'enfouissement. C'est la part la plus importante des charges liées au traitement de l'ensemble des déchets. Grâce à vous, la quantité d'ordures ménagères enfouies a diminué de 9 % en 3 ans. Mais les efforts de chacun doivent se poursuivre car la réduction des déchets est un objectif inévitable.

En 2010, une tonne de déchets enfouie sur le site des Cramades a coûté 49,5 € (dont 20 € de TGAP, taxe générale sur les activités polluantes). A titre de comparaison, la moyenne nationale se situe à 54 € par tonne de déchets hors TGAP. Les coûts de traitement des déchets ultimes par le Syndicat des Cramades sont donc maîtrisés, mais le déchet enfoui reste celui qui coûte le plus cher.

*Le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit donc ni collecté, ni traité.*



Déchets non valorisables  
**Verre**  
**Textiles**  
**Aliments non consommés**  
**Déchets recyclables**  
**Déchets compostables**

379.70 Kg

**1 101 910 € HT** **Tri**  
financés par les reventes de matériaux liés au tri des habitants  
**530 000 € HT** **Transfert**  
**5 108 000 € HT** **Enfouissement**

Quel déchet coûte le + cher ?

Que doit-on faire ?

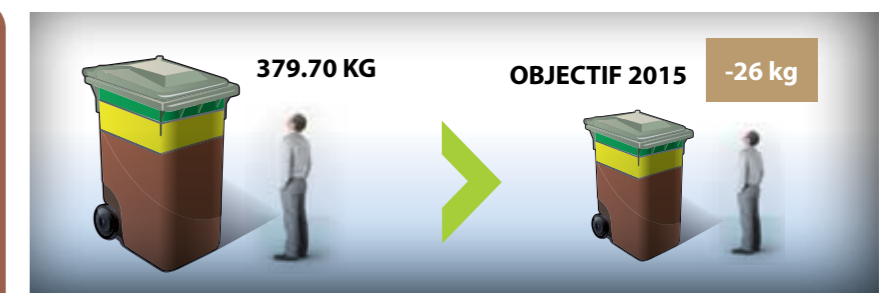
Par quels moyens ?

## Le déchet enfoui

Assurer une durée de vie optimale du centre d'enfouissement

- Diminuer les déchets enfouis au profit des déchets valorisés
- Réduire les déchets produits
- Composter ses déchets à la maison
- Composter les boues et les déchets verts

Sur notre territoire, un habitant produit 379,70 kg de déchets par an. L'objectif à atteindre en 2015 est de 353,70 kg par an soit - 26 kg par an et par habitant.



→ **Ces déchets peuvent être déviés de l'enfouissement**

Le volume d'ordures ménagères enfouies est passé de 336 kg par habitant, en 2007, à 304,40 kg par habitant en 2010. Cette baisse, nous la devons à vos gestes de tri sélectif, à la dépose de vos vêtements dans les bacs prévus à cet effet, aux 1200 foyers qui utilisent le compostage individuel. Il est nécessaire de diminuer davantage la quantité de déchets enfouis et en globalité celle de déchets produits. Cet enjeu est réalisable notamment à travers le compostage individuel, le tri sélectif, et d'autres gestes au quotidien.

# Composter en hiver



Le compostage individuel permet de réduire à la source le volume d'ordures ménagères : ainsi les déchets organiques ne sont pas collectés mais utilisés pour fabriquer un compost naturel de qualité pour enrichir son jardin.

Le compost provient de la transformation aérobie (ayant besoin d'oxygène) de déchets organiques par le biais de micro-organismes. Le produit obtenu se transforme en humus très utile en agriculture et en jardinage.

## En hiver : la nature au ralenti ... dans le composteur aussi !

**Le contenu du composteur suit les rythmes de la nature et adopte également le rythme des saisons.** En hiver, sa température baisse et reste à peu près constante durant la période hivernale (entre 10 et 20 degrés suivant les climats). Il est nécessaire de continuer à alimenter le composteur pour assurer un remplissage optimum. Le volume du compost délivré par l'appareil pendant l'hiver est le plus bas du cycle annuel.

### LES RISQUES HIVERNAUX

**Le tassement du compost :** l'activité des micro-organismes, champignons et petits invertébrés est ralentie

**Le trop plein d'humidité :** la température diminuant, l'eau s'évapore difficilement.

### CONSEILS :

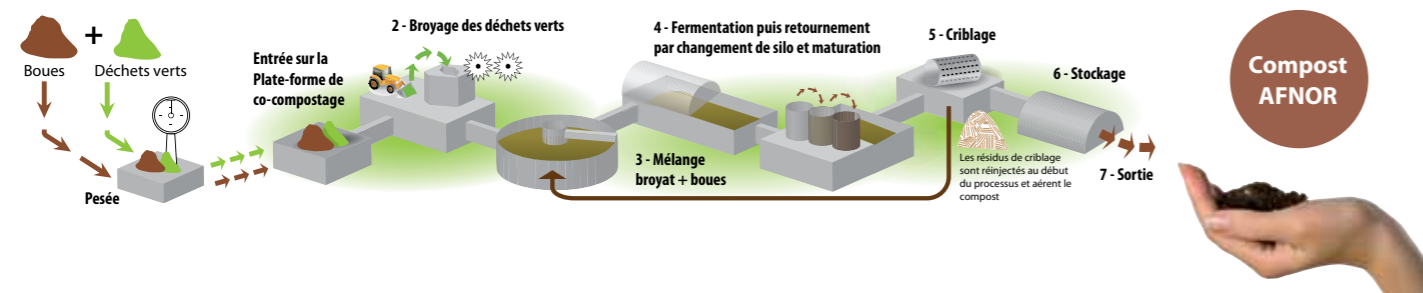
- Remuer régulièrement la couche supérieure (environ 10 cm) afin de répartir convenablement l'humidité
- Piquer le tas, à l'aide d'un manche à outil, afin d'éviter les mauvaises odeurs et le tassement
- Intégrer des matières sèches carbonées (feuilles mortes de l'automne, sciure de bois, copeaux, petites branches fines...)



## Compostage des boues et des déchets verts

Le projet de service de séchage des boues et de mise en place d'une filière de valorisation via une plateforme de co-compostage avance. Suite à l'appel d'offres, le processus de l'entreprise ACES Environnement a été retenu. Les travaux seront réalisés en 2012. L'objectif du Syndicat des Cramades est de mettre en service les équipements dès le début de l'année 2013.

**La mise en place de cette filière viendra renforcer la traçabilité de ces déchets.** Le compost produit répondra à la norme AFNOR NFU 44-095 et sera utilisable en agriculture biologique. Il constituera également un amendement organique présentant de réelles qualités agronomiques pour l'ensemble des terres agricoles.



# Trier ses déchets valorisables

**39,6 kg de déchets réellement recyclables** triés par habitant en 2010. Contre 35,75 kg/an/hab en 2009

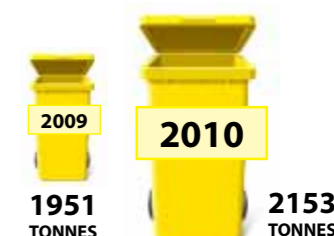
## Trier c'est bien, bien trier c'est mieux.

Le tri sélectif est aujourd'hui un geste incontournable pour réduire la quantité des déchets enfouis. Sur notre territoire, les chiffres attestent d'une amélioration des quantités déposées à la collecte sélective par les habitants. Pour rendre moins contraignant le travail des valoristes et optimiser le recyclage de ces déchets une bonne qualité de tri est indispensable.

Des performances de tri en hausse...



De plus en plus de déchets recyclables triés par les habitants



La technologie au service du tri

En 2010, le centre de tri a été mécanisé. Grâce cette mécanisation, les tonnages récupérés ne cessent de s'accroître et les conditions de travail des valoristes se sont améliorées.



... boum des quantités valorisées par matériaux



LES MATÉRIEAUX TRIÉS PUIS MIS EN BALLE, SUR LE CENTRE DE TRI DES CRAMADES SONT RACHETÉS ET RÉCUPÉRÉS SUR SITE, PAR DES ENTREPRISES CHARGÉES DE LEUR REPRISSE ET DE LEUR RECYCLAGE.

UNE FOIS TRANSFORMÉES, LES MATIÈRES PREMIÈRES ISSUES DU TRI SÉLECTIF SONT UTILISÉES POUR LA FABRICATION DE PRODUITS NEUFS.

ENVOI DE MATÉRIEAUX AUX REPRENEURS	TONNAGE
Acier	63
Aluminium	3.8
EMR	190
ELA	43
Flacons plastiques	106
Cartons	658
Journaux/Magazines	894
<b>Total</b>	<b>1961</b>

A titre de comparaison, en 2009, 45 tonnes d'acier, 51 tonnes d'emballages ménagers recyclables (EMR) et 518,75 tonnes de journaux avaient été revalorisés.

### Profession : valoriste

Le valoriste procède manuellement au tri final des emballages ménagers préalablement pré-triés par les habitants. Il sépare les déchets recyclables par type de matériaux afin de permettre leur envoi vers des usines de transformation et de recyclage. Il doit également enlever manuellement tous les déchets qui ne sont pas recyclables ; c'est pourquoi chacun doit être vigilant sur la qualité des déchets déposés à la collecte sélective.



RENCONTRE AVEC SERGE PASCAL, VALORISTE AU CENTRE DE TRI

Trier, valoriser, protéger !

Serge Pascal occupe le poste de valoriste depuis 5 ans au centre de tri des Cramades. Son métier il le connaît sur le bout des doigts et l'expliquer aux néophytes est un plaisir pour lui. La chaîne commence par le pré-tri, où les valoristes écartent les ordures ménagères et autres déchets non recyclables déposés par erreur au tri. Puis sur la chaîne de tri, lui et ses collègues reconnaissent les déchets à trier et les mettent dans les casiers correspondants : les PEHD (bouteilles semi-rigides, opaques, utilisées pour les bouteilles de lait et les flacons de produits d'entretien), les PET (bouteilles plastiques transparentes colorées ou non), les boîtes de conserves, les canettes, le papier mais aussi les indésirables. Les ordures ménagères qui ne devraient pas se retrouver là.

« Oui il y en a encore. Mais nous, on n'est pas là pour traiter les ordures ménagères mais uniquement trier les déchets recyclables » Et ainsi leur donner de la valeur. Le tri, il le fait chez lui, bien entendu. Et même avant de travailler aux Cramades. « Le tri c'est toujours ça de moins dans le centre d'enfouissement. S'il n'y avait pas de tri, il y aurait des décharges partout. Qui aimerait avoir une décharge sous sa fenêtre ? » Parce que pour Serge, trier c'est avant tout protéger notre environnement. Et il rappelle sa citation préférée :

« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants (Saint-Exupéry) ».

# Le coin des astuces

Des gestes simples au quotidien pour réduire la quantité de déchets



**E**n période de fêtes, de nombreux achats sont réalisés, sources de déchets : emballages des cadeaux, déchets alimentaires... Quelques points de repères pour choisir la bonne poubelle et agir en éco-citoyen.

**Un objet échangé, vendu ou donné est un déchet évité !**

## Échanges / Ventes

**Le même DVD en plusieurs exemplaires, 2 bouteilles du même parfum, encore la même poupée ?**

Échanger avec les proches, les voisins, ces cadeaux neufs inappropriés ou en trop, ou participer à une bourse (aux jouets, aux vêtements...) permet à la fois de faire plaisir, et de se défaire de ces objets, sans en faire des déchets.



## Don d'objets

Face à la nouveauté des cadeaux de Noël, les anciens jouets, vêtements, appareils... peuvent nous paraître désuets. Au lieu de les jeter, ils peuvent retrouver une seconde vie par l'intermédiaire **des associations humanitaires.**



## Antenne Emmaüs à Saint-Flour



Depuis le 3 décembre 2011, les quatre Compagnons d'Emmaüs et l'équipe de bénévoles qui œuvrent

pour l'antenne, vous accueillent **rue Jean Jaurès, aux anciens abattoirs.**

Avec cette antenne, l'Association Emmaüs Cantal souhaite développer en région sanfloraine, les métiers traditionnels d'Emmaüs de récupération et de vente en vue du réemploi de meubles, bibelots, vaisselle, livres, textiles dans un souci de solidarité en direction des familles modestes, mais aussi d'éco-responsabilité.



L'équipe de bénévoles et de compagnons à l'antenne Emmaüs de Saint-Flour

**L'accueil des dons a lieu du mardi au samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h**

**Le « Bric à Brac » est ouvert :**  
- Le mercredi de 13h30 à 17h  
- Le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h

## Que faire de ... ?



**Les « paquets cadeaux » ?**

Papier kraft au tri - Tous les autres aux ordures ménagères



**Les emballages carton ?**

Ceux de petite taille au tri - Les volumineux en déchetterie



**Les emballages plastiques, et papier bulle ?**

Aux ordures ménagères



**Polystyrène de calage**

En déchetterie



**Le Sapin de Noël ?**

L'artificial et le naturel vont tous les deux à la déchetterie

## Cuisinez les restes des repas de fêtes

**13 kg/an de restes de repas, de fruits et légumes non consommés pourraient être cuisinés par chacun d'entre nous : une poubelle allégée et des économies à la clé.** Au lendemain des fêtes, voilà quelques idées pour accommoder les restes et réaliser de nouveaux plats et surtout ne pas jeter !

### SALADE DE LENTILLES AU SAUMON FUMÉ ET AUX AGRUMES

Rincer 250g de lentilles. Les cuire pendant 25 minutes. Préparer la sauce en mélangeant : 1 échalote hachée finement, coriandre, 6 cuillères à soupe d'huile, 2 cuillères à soupe de vinaigre. Peler 2 pamplemousses, prélever délicatement les suprêmes, réserver le jus. Couper les restes de saumon. Égoutter les lentilles cuites, les chauffer 5 minutes avec la sauce. Refroidir pendant 1 heure. Servir les lentilles avec les morceaux de saumon, et les suprêmes de pamplemousses.

### UN GÂTEAU AVEC LES RESTES DE CHOCOLAT DE NOËL

Pour 8 personnes  
Mettre le four à préchauffer à 180°C (Th 6). Battre les 5 jaunes d'œufs et le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajouter 240 g de beurre fondu et mélanger 3 minutes. Ajouter 300 g farine et 1 sachet de levure et mélanger 3 minutes. Ajouter à la pâte les restes de chocolat en les concassant et mélanger. Mettre dans un moule beurré et fariné. Cuire environ 1 heure. Vérifier la cuisson avec la pointe d'un couteau. Démouler sur une grille et laisser refroidir avant de consommer.

**Un doute, une question ?**  
[www.syndicatdescramades.fr](http://www.syndicatdescramades.fr)

**N° vert 0 800 800 469**

Appel gratuit depuis un poste fixe